DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et cenformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le Messager de Sainte Anne, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque moje, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'annés un bear volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centius pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avonce.

LE MESSACEE

DE



DE LA POINTE-AU-PÈRE

Redaction: REV. M. J. R. ROV.

Administration: REV. M. R. PH. SYLVAIN.

Argesse:

Rimouski, P. Q., Canada.